



RÉSERVATION DE MATÉRIEL COMMUNAL- Particulier

Nom – Prénom
 Date et lieu de naissance
 Adresse
 Téléphone
 E-mail

Date de réservation :
 Du au
Type de manifestation :

Quantité de matériels	Quantité demandée	Tarif unitaire	Coût	Caution	Règlement
33 Tables bois : 3,08 m x 0,76 m ² - 4 pers. / côté		x 4,05 €		505 €	CCAS de Lailly en Val
39 Bancs de 3 m		x 2,00 €			
104 Chaises noires		Gratuite			
4 Tentes 4 m x 5 m (20m ²)		150,00 € le week-end		1000 €	Commune de Lailly en Val
1 Tentes 8 m x 5 m (40m ²) <i>Sécurité : il est obligatoire d'haubaner les toiles de tente, quelles que soient les conditions d'utilisation.</i>		300,00 € le week-end			

Seuls les paiements par chèque sont acceptés et doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Il devra être fait impérativement en mairie avant le retrait du matériel.

Deux paiements distincts sont à faire lors de la location de tables et/ou bancs (pour le CCAS) et tentes (pour la Commune).

Un reçu vous sera fourni en contrepartie du paiement.

RETRAIT DU MATÉRIEL

Le retrait et le retour se font aux Ateliers Municipaux, Services Techniques, ZAC des Gardoirs 45740 LAILLY EN VAL.

Pas de livraison. Venir retirer le matériel avec un véhicule adapté.

Il est impératif de protéger le matériel prêté et le garder à l'abri des intempéries afin d'éviter toute détérioration.

Prendre contact, une semaine avant la réservation, auprès des Services Techniques, Tél. : 02.38.44.23.53 / 06.33.06.96.21 pour convenir du rendez-vous de retrait.

Date et signature du demandeur :

RÉCEPTION en mairie le :

VISA des Services Techniques le :

Réglé en mairie le :

ACCORD

REFUS